Bulletin n° 05 - Janvier 2022

Le journal de Chauffry

Sommaire

p 2-3 L'édito du maire

p 4-5 Événements et réalisations

p 6-7 Informations pratiques

p 7 Compte-rendu du conseil municipal du 06/09/2021

p 8 État civil 2021
Dernière minute

Mairie de Chauffry

45 rue de la Mairie
77169 CHAUFFRY

Tél. : 01 64 20 42 31
Adresse mail :
mairie-chauffry@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
- **Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h**
- **Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h**
- **Le premier samedi de chaque mois de 9h à 12h, sur rendez-vous**

Dépôt légal : Janvier 2022
Responsable de la publication : Richard Warzocha
Responsable de la rédaction : Pascale Géraudel
Comité de relecture : Claudia Doualla, Stéphane Halloo, Gaëlle Marsallon
Conception : Tiphaine Kolly
Imprimeur : Wattiez Impression et Communication
Avenue de la Gare
77320 JOUY SUR MORIN

L'édito du maire

Mesdames, Messieurs,

La situation sanitaire nous contraint une fois encore à annuler la cérémonie des vœux. Nous la substituons à une vidéo diffusée sur notre site internet et à cet édito plus long qu'à l'accoutumé.

De vive voix, je me serais en particulier adressé aux membres du corps enseignant, à ceux du SIVU des écoles, ainsi qu'aux présidentes et présidents d'associations : Les P'tits Loups de Chauffy, Chauffry Loisirs, Déballes ton Cirque, Defilenfleurs, l'association catholique.

Je souhaite rendre hommage aux bénévoles qui œuvrent afin de faire de Chauffry un village animé. La solidarité est le ciment de notre projet. Nous sommes tous acteurs de notre commune.

J'adresse à chacun de vous mes vœux de bonne année, de bonne santé, de réussite. Une pensée particulière aux plus démunis, à ceux qui souffrent de maladie ou d'isolement ; une pensée émue à ceux qui nous ont quittés.

Je souhaite la bienvenue aux nouvelles et nouveaux caufférien(ne)s qui nous ont rejoint en 2021. Je les remercie d'avoir fait ce choix et les invite à se rapprocher de nos associations et à se présenter en mairie afin que nous puissions faire plus ample connaissance.

Je tiens à remercier les membres de l'équipe municipale que j'ai l'honneur de diriger. A chacun d'entre vous, ainsi qu'à ceux qui vous entourent, j'adresse mes meilleurs vœux. Je nous souhaite la meilleure réussite dans nos futurs projets communaux. Je sais que je peux compter sur vous, sur votre énergie et votre dévouement. Je remercie nos conjoints qui supportent nos absences ; sans leur soutien, notre mission serait impossible à assurer.

Je remercie également nos agents communaux. Merci pour le service rendu à la population, pour votre disponibilité et votre professionnalisme. Vous êtes la clé de voûte de notre commune. Vous vivez au rythme des changements d'équipes municipales auprès desquelles vous demeurez présents pour les renseigner et les guider.

Ces vœux sont aussi l'occasion de vous rendre compte des actions que nous avons menées. Nous avons été élus sur la base d'un programme dont voici l'avancement :

Sécurité

- *Campagne de sensibilisation concernant l'interdiction de stationner sur la voie piétonne*
- *Vérification et mise à jour des installations de sécurité (extincteurs, défibrillateur, sorties de secours, panneaux pédagogiques, alarmes, bornes à incendie, plaques de visite du réseau pluvial)*
- *Projets initiés : sens giratoire des Limons, sécurisation de l'entrée du village via Coulommiers, vidéosurveillance*

Voirie

- *Campagne d'entretien qui se poursuivra en 2022*
- *Nettoyage des caniveaux*
- *Rappels réguliers que le nettoyage des trottoirs est sous la responsabilité des riverains. Malgré quelques haies non entretenues et trottoirs peu ou pas nettoyés, notre volonté porte ses fruits. Nous restons vigilants. Des courriers seront prochainement adressés aux habitants ne respectant toujours pas la loi*

Infrastructures

- *Construction d'un columbarium*
- *Construction d'un parc multisport + aménagement des abords (par les élus) : parking à vélos, bancs, chemin d'accès pour les pompiers, passage pour les personnes à mobilité réduite, escalier pour permettre l'accès par l'école*

En 2022, nous souhaitons réhabiliter le terrain de pétanque.
Entre 2023 et 2025, nous prévoyons la construction d'un parc pour jeunes enfants.
Un parcours de santé est à l'étude. Nous aimerions aussi fleurir les entrées du village.

Il faut cependant garder à l'esprit que nombres de projets ne pourront être réalisés qu'après obtention de subventions.

Vie du village

- *Création du Journal de Chauffry qui vous informe, tous les quatre mois, de la vie de notre commune*
- *Création d'un nouveau site internet : www.chauffry.fr*
- *Création d'un comité d'écoute ayant pour objectif de répondre à vos questions et de servir de médiateur dans le cas d'un désaccord entre voisins*
- *Distribution par le CCAS de plateaux repas aux personnes de plus de 70 ans afin de remplacer les banquets qui n'ont pu avoir lieu + organisation de goûters afin renouer un lien social*

Souhaitons-nous, malgré la crise à laquelle nous sommes confrontés, une foi solide en un avenir meilleur grâce à notre engagement collectif. L'avenir est incertain mais rien ne serait pire que céder au découragement. Il nous faut nous battre ; l'espoir au cœur.

Mon équipe municipale et moi-même vous souhaitons tous nos vœux de bonheur et de réussite, nos meilleurs vœux de santé conservée ou retrouvée, sans oublier l'essentiel : nos vœux d'amitié et d'amour.

Le maire,
Richard Warzocha

Événements et réalisations

Entretien de la chaussée par J-M De Meyer, J-J Ego et P. Lejonc.

Le 30 octobre, « Les P'tits Loups » ont organisé une fête d'Halloween ponctuée d'un concours de citrouilles et d'un repas.

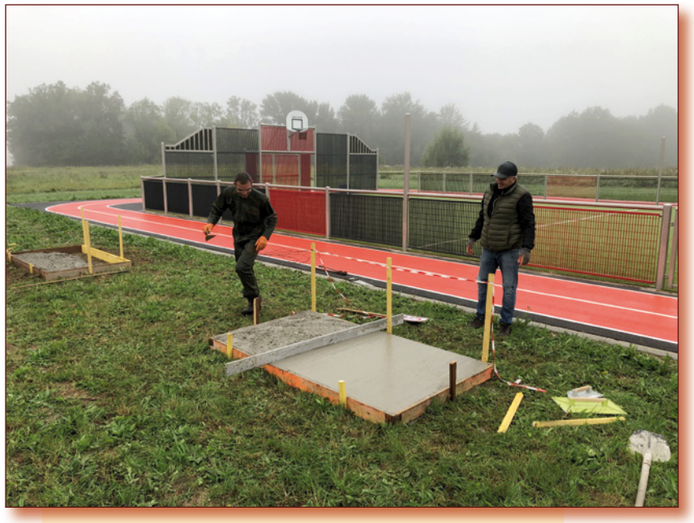

Construction d'un parking à vélos et pose de deux bancs aux abords du parc multisport.

Installation d'un récupérateur d'eau de pluie dans le cimetière.

Commémorations du 11 novembre.

Reprise des goûters organisés par le CCAS.

Nettoyage des caniveaux avant passage de la balayeuse par J-M De Meyer, J-J Ego, J-N Ledoux et P. Lejonc.

Participation des élèves de l'école à l'opération « Nettoyons la nature ».

Informations

Numéros utiles

- **Samu** : 15
- **Police** : 17
- **Pompiers** : 18
- **SOS médecins Crécy-la-Chapelle** : 0 825 56 77 00
  Consultations sur place :
  du lundi au vendredi de 20h à minuit
  samedi de 12h à minuit
  dimanche de 9h à minuit
- **Permanence des soins dentaires 77** : 01 64 79 75 29
  Consultations les dimanches et jours fériés
- **Urgences hôpital de Coulommiers** : 01 64 65 39 98
- **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48
- **Urgence gaz** : 0 800 47 33 33
- **Prévenir d'une fuite d'eau dans la rue** : 09 69 369 918
- **Prise de rendez-vous pour l'enlèvement d'encombrants** : 0 801 902 477
  mail : encombrants@coved.fr
  site internet : encombrants-covaltri77.com
- **Aide à domicile Centre 77** 01 75 99 90 03

École

Le lundi 29/11, aux alentours de 13h15, une odeur irritante a été détectée dans les locaux de l'école. Les élèves ont immédiatement été évacués dans la cour, puis dans la salle des fêtes. Les pompiers de Lagny-sur-Marne puis ceux d'Ozoir-la-Ferrière (équipés d'un détecteur prévu pour ce genre de cas) sont intervenus. Ils ont parcouru l'école de fond en comble. Rien d'alarmant n'a été trouvé ; l'odeur semblant provenir d'une canalisation bouchée. Après feu vert, les élèves ont pu réintégrer l'école vers 15h30. Une entreprise est intervenue quelques jours plus tard afin de nettoyer l'ensemble des canalisations.

Salle des fêtes

Une effraction de la salle des fêtes a été commise le 28 septembre. Ni vol ni dégradations n'ont été constatés. Une serrure 3 points a été installée.

Vandalisme à la salle des fêtes.

Rond-point

Le 3 janvier, nous avons reçu l'accord du Fond d'Équipement Rural (FER) concernant notre projet d'aménagement du carrefour entre les rues de Champ la Dame, du Val et de la Mairie. Ce fond subventionnera une partie des travaux qui pourront donc débuter prochainement.

Rappel

• L'occupation du domaine public routier n'est autorisée qui si elle fait l'objet d'une permission de voirie ou d'un permis de stationnement temporaire.

• Il n'est pas permis d'encombrer le domaine public routier. La voie piétonne doit toujours rester libre.

• Les arbres ne sont autorisés que s'ils sont situés à plus de deux mètres du domaine public routier lorsqu'ils mesurent plus de deux mètres de haut, et à plus de cinquante centimètres pour ceux mesurant moins.

• Les haies, les arbres, les branches et les racines empiétant sur le domaine public routier doivent être coupés.

• Les grands arbres, qu'ils soient dans une propriété ou en lisière de bois, doivent être coupés ou élagués.

La mairie, lorsque les contraintes sanitaires seront levées, vous conviera à une réunion publique afin de vous sensibiliser à l'importance, pour le bien de tous, de respecter ces réglementations.

Compte-rendu du conseil municipal du 06/09/2021

Stéphane Halloo est absent.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 07/05/21

→ 14 pour

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 05/07/21

→ 14 pour

Signature de la convention pour la viabilité hivernale avec le département

La commune s'engage à déneiger le réseau routier départemental lors d'importantes chutes de neige. En contrepartie, le département lui met à disposition la quantité de sel nécessaire à l'intervention.

→ 14 pour

Rue de Jouarre : réglementation de circulation

Interdiction de la circulation des véhicules de plus de 18 tonnes (hors engins agricoles, collecteurs de déchets et véhicules de secours). Étant une voie légère, elle est dégradée par le passage de véhicules d'un tonnage supérieur.

Le maire informe le conseil municipal de sa décision de prendre un arrêté.

État civil de l'année 2021

Naissances

- Ayden, Michel, Philippe CASTRO le 24/02/2021
- Alix, Virginie, Marie MONPAS le 05/04/2021
- Ruby, Flora BLAISE le 09/10/2021
- Amélie, Pascaline, Jeanne NICOLAÏ le 05/12/2021
- Léna, Chantal, Hélène TRÄGER le 13/12/2021

Mariages

- Euclides, Jorge DE BARROS COSTA et Maria, Manuela FREIRE MONTEIRO le 06/03/2021
- Franck, Jean-Marie MONTOYA et Patricia MIDOU le 29/05/2021
- Alexandre, Julien VILLANT et Lauma, Inese DAUGAVIETE le 12/06/2021
- Juba DAHMANI et Emilie, Sophie SCHMITT le 02/10/2021

Décès

- Philippe, Jacques BIOUT le 12/02/2021
- Alphonse, Jean-Marie AURAY le 14/07/2021
- Jean-Claude, Marcel GAZONNOIS le 15/07/2021
- Martine, Blanche, Pierrette SOUQ veuve WALEAU le 17/07/2021
- Claude, Germain SALABERT le 20/07/2021
- Max, Robert GERAUDEL le 15/10/2021
- Ginette, Marcelle, Suzanne MONNERAT veuve SZMOTOLOCHA le 18/10/2021
- Christian, Fernand, Roland GAILLARD le 26/11/2021

Dernière minute

En raison de la situation sanitaire actuelle, nos goûters sont momentanément suspendus. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès qu'il en sera de nouveau possible.

En attendant de se retrouver, prenez soin de vous.

L'équipe du C.C.A.S.